

Audience au ministère du mercredi 25 septembre 2013

Propos d'introduction aux échanges

intervenant : François Cochain secrétaire départemental de la FSU 93

Nous commencerons par vous remercier d'accorder cette audience dans des délais assez rapprochés de la grève appelée par les organisations reçues ce jour. La situation de dialogue social est en réel progrès par rapport au 11 octobre 2012 où les manifestants de la Seine-Saint-Denis n'avaient pas été reçus...

Cette rentrée est l'occasion de poser deux questions essentielles : plus jeune département de France, la Seine-Saint-Denis reçoit-elle de la nation les moyens d'assurer la réussite de tous les enfants ? Les personnels y sont-ils traités convenablement ?

Le recours à l'emploi massif de contractuels sans formation professionnelle permet de résoudre une urgence : occuper tous les postes d'enseignants devant les élèves à la rentrée, et encore cela n'a pas été forcément le cas partout : dans le second degré des problèmes ont persisté de nombreux jours après la rentrée. Toutefois cette urgence une fois traitée ne répond pas aux besoins très particuliers de notre territoire. Alors que l'égalité des droits est un principe intangible, les inégalités persistent. La Seine-Saint-Denis cristallise encore un manque criant de moyens humains et financiers. La construction de locaux tant pour le second degré que pour le 1^{er} degré est un exercice compliqué pour les finances des collectivités territoriales. Cette question n'est pas du ressort du ministère de l'éducation nationale, toutefois c'est un élément de contexte qui a son importance, et l'on observe que le budget des collèges est en baisse.

Concernant les inégalités, nous ne disposons que d'un seul ITEP, et d'aucun EREA. Nous avons des postes de médecins scolaires où personne ne veut venir exercer, et la difficulté s'étend maintenant pour le recrutement d'infirmières scolaires.

Les personnels administratifs font défaut, et il faut saluer les services de la DSDEN qui ont fonctionné à la rentrée et organisé celle-ci avec des divisions sans chefs et où il manquait parfois des agents.

Les solutions qui ont été mises en œuvre pour cette rentrée sont insuffisantes pour transformer durablement le système éducatif dans notre département. Les dotations allouées sont positives, ce qui rompt avec la politique ayant prévalu jusqu'en 2012, mais elles ne transforment pas la réalité en profondeur. Il reste de nombreuses écoles et de nombreux collèges où les seuils ne sont pas respectés. Le recours systématique aux contractuels avec des modifications incessantes des quotités de service, et les désorganisations qui vont avec, touchent maintenant l'organisation des circonscriptions du 1^{er} degré.

Pour que soit proposé aux élèves et à la population de Seine-Saint-Denis un enseignement de qualité, nous demandons un réel plan de rattrapage et de développement de l'éducation en Seine-Saint-Denis. Il faut faire en sorte que nos élèves aient des enseignants formés, titulaires de leurs postes. Il faut impérativement rendre les métiers de l'éducation attractifs et améliorer les conditions de travail des personnels et des élèves.

Il faut que des mesures immédiates soient prises pour diminuer les effectifs d'élèves par classe, pour exiger le respect des règles d'attribution des moyens. Il faut que soient envisagées des mesures de formation professionnelle et d'accompagnement des personnels contractuels placés devant les élèves dès cette rentrée.

La vraie difficulté de la période qui s'ouvre est celle de la professionnalisation de tous les contractuels embauchés, de leur accès à la titularisation, à de la formation. La résorption de la précarité doit être clairement affichée par le gouvernement. Les contractuels doivent être protégés des situations invraisemblables qui leur sont faites, mes collègues du département illustreront mon propos. Soit ces contractuels sont des professionnels en devenir, soit ils sont des « bouche-trous », il n'est pas concevable

que cette situation perdure.

Pour ne pas faire du recours aux contractuels la règle de fonctionnement obligatoire dans les départements et académies déficitaires, nous vous demandons d'ouvrir un véritable chantier sur la mise en place de réels pré-recrutements, sinon, les rentrées prochaines verront le problème s'amplifier.

Les enseignants les plus jeunes et les moins formés envoyés dans les endroits les plus difficiles peuvent-ils envisager que les équipes se stabilisent et que leurs conditions de travail deviennent suffisamment acceptables pour que cesse le turn-over ? Peut-on leur offrir une perspective réelle d'amélioration ?

Attractivité des métiers, stabilité des équipes, formation, titularisation, pré-recrutements sont les éléments de réponse que nous attendons dans la période à venir.